

## INFORMATION PRESSE SOUS EMBARGO JUSQU'AU 30 JUIN A 19H

### Résultats de l'étude de marché annuelle de Syntec Conseil

À l'épreuve de la crise sanitaire, les sociétés de conseil prêtes à transformer l'expérience "Covid" en opportunités

**Paris, le 30 juin 2021 - La Covid-19 a bousculé le monde économique. Les entreprises du conseil et des études n'ont pas été épargnées. Pour autant, leur fonctionnement déjà très digital, mais aussi une population de collaborateurs relativement jeune et déjà bien équipée leur ont permis de rebondir rapidement. L'organisation du travail à distance s'est donc mise en place de façon relativement fluide. Les cabinets et agences-conseils ont appris et réussi à collaborer à distance, à maintenir le lien avec les clients, mais aussi à recruter par écrans interposés. De nouvelles habitudes de travail se sont ancrées, tandis que le dialogue social était renforcé. La Covid-19, aussi terribles que soient ses conséquences sanitaires, a ouvert le champ des possibles comme le révèle l'étude annuelle menée par Syntec Conseil auprès de ses membres et dans laquelle se dévoilent des opportunités précieuses à explorer pour l'avenir.**

### **Un arrêt brutal et une reprise qui s'accélère en 2021**

À l'instar de la grande majorité des entreprises françaises, les sociétés de conseil et d'études ont connu un arrêt brutal de leur activité au moment du premier confinement en mars 2020. Sans surprise, ce sont les petites structures qui ont le plus souffert de la situation, notamment les acteurs du conseil en recrutement et les instituts d'études. Les agences-conseils en communication ont également été durement impactées, surtout les activités de l'événementiel, avec un recours plus important au chômage partiel. Toutefois, la tendance est à l'optimisme avec une très belle reprise. Au mois de mai 2021, 77 % des sociétés interrogées estimaient que leur activité était satisfaisante, voire supérieure au budget prévisionnel. Depuis, la reprise est progressive et l'ensemble des entreprises interrogées exprime des perspectives de croissance réjouissantes pour 2021 de **+11 %** en moyenne par rapport à 2020 et de **+3 %** par rapport à 2019.

### **Le télétravail, un nouveau levier**

Globalement, les métiers du conseil ont su faire preuve d'agilité. Si le télétravail existait déjà dans les sociétés de conseil et d'études facilitant la transition, les directions ont toutefois été étonnées que ce mode organisationnel fonctionne aussi bien en si peu de temps. Pour tous, la généralisation de la visio a permis de réduire les réunions physiques et déplacements chronophages améliorant dans le même temps le bilan carbone des sociétés de conseil.

### **Un modèle hybride à inventer**

Si la pertinence du télétravail a été largement démontrée, certaines limites ont également été évoquées. Ainsi, de nombreux témoignages recueillis par Syntec Conseil évoquent des collaborateurs fatigués par des journées à rallonge. D'où la nécessité désormais de pousser la réflexion sur un nouvel équilibre à trouver entre télétravail et présence au bureau. L'immobilier s'intègre pleinement à cette équation. La crise a bouleversé le rapport au m<sup>2</sup>. Repenser la configuration des bureaux, mais aussi leur raison d'être, apparait donc comme une évidence pour beaucoup. Ainsi, certains évoquent la fin de l'open-space et du bureau individuel au profit du flex office, avec l'installation de petites salles de réunions favorisant le maintien du lien social et l'intelligence collective. La réflexion autour d'une nouvelle définition du travail est clairement amorcée, avec des tâches collectives réservées au présentiel (réunions, idéation, réflexion collective) et des missions plus personnelles (écriture, gestion client, etc.) menées prioritairement à domicile. Le défi aujourd'hui est donc bien de pérenniser ce modèle hybride en se nourrissant de l'expérience « Covid », afin d'inventer une nouvelle organisation du travail pérenne.

### **La délocalisation en région : un débat bientôt incontournable**

Pendant la crise, des collaborateurs ont migré vers la province pour se mettre au vert et profiter de plus d'espace. Certains n'ont pas envie de retourner au bureau ou en ville et le font savoir. Ce sujet de la délocalisation des talents en région est apprécié de façon variable selon les cabinets. Certains refusent de s'appesantir sur ce phénomène, tandis que d'autres ont accepté ce principe et négocient déjà les modalités de cette décentralisation. Ce qui est certain, c'est que ce débat agitera les sociétés du conseil et des études dans les prochains mois. Le sujet de l'indemnisation du télétravail (loyers, billets de train, connexion internet, restauration...) qui commence déjà à se poser pourrait entraîner dans son sillage la question de la rémunération : un consultant vivant à Paris devra-t-il percevoir le même salaire qu'un autre délocalisé à Bordeaux ?

### **Le recrutement : un enjeu majeur en 2021**

Si le turn-over a été assez faible en 2020 comparativement aux années précédentes, du fait de l'incertitude du marché, celui-ci reprend activement depuis janvier dernier. Pour éviter l'évaporation des talents, certaines sociétés de conseil ont durci leurs conditions de départs. Toutes s'attendent à une tension accrue sur le recrutement dans les prochains mois, avec une hausse des effectifs possible de l'ordre de 5 % en moyenne sur la période de janvier à juin 2021. Pour les attirer et les fidéliser, les cabinets expérimentent de nouvelles méthodologies depuis un an, à l'image du pré-boarding dont l'objectif est de maintenir l'intérêt du candidat jusqu'à son arrivée dans l'entreprise. Le recrutement pourrait lui aussi passer au mode hybride, mixant des entretiens en distanciel pour la présélection et une rencontre en physique pour entériner le choix du candidat. Un dispositif qui permettra aux sociétés de conseil de recruter plus largement et plus facilement dans la France entière, voire à l'étranger.

## La RSE, un enjeu majeur encore trop peu adressé

Si l'on peut se réjouir que 2/3 des acteurs du conseil aient amorcé une réflexion sur la définition de leur raison d'être, seuls 4 à 10 % d'entre eux travaillent sur la notion de Société à Mission. Une tendance qui pourrait s'étendre, la profession ambitionnant de montrer l'exemple dans ce domaine. De la même façon, 60 % des répondants déclarent avoir entamé une démarche RSE ou être en train de la formaliser, alors même que la prise en compte de cette responsabilité sur l'intégralité du spectre (fonctionnement interne, offres spécifiques et missions) est encore loin d'être une réalité. Malgré une grande majorité des cabinets qui identifie des opportunités business autour de la RSE, seuls 1/3 d'entre eux ont créé des offres dédiées sur le sujet. Toutefois, le dialogue social renforcé l'an dernier a fait émerger une attente des collaborateurs sur ces sujets et des taskforces se sont créées autour d'eux. Un travail de pédagogie est donc à mener pour positionner la RSE au bon niveau dans les sociétés de conseil.

*« Le premier grand enseignement que nous tirons de cette étude annuelle, est la capacité qu'ont eu nos sociétés de s'adapter à cette crise sans précédent. Nous pouvons affirmer que les sociétés de Conseil sont Covid-Proof ! En outre, pour la première fois depuis longtemps, les entreprises du conseil et des études se sont focalisées pendant plusieurs mois sur l'organisation du travail. De nombreux outils ont été déployés et de nouvelles façons de travailler ont vu le jour. Si l'effervescence autour de cette organisation ne rebondit pas encore sur l'offre business, nous pouvons être sûr que ce sera la prochaine étape. La Covid-19 a engagé les entreprises du conseil dans une grande refondation. Elle a initié des pistes et des opportunités pour inventer une nouvelle façon de faire du conseil. À nous, à présent de s'en saisir pour en faire de véritables atouts business et marque employeur », conclut Laure Benaroya, Vice-Présidente de Syntec Conseil et pilote de l'étude.*

## Méthodologie

Depuis plus de 20 ans, Syntec Conseil réalise une étude d'activité annuelle sur le marché du conseil. Initialement destinée aux sociétés de conseil en stratégie et management, cette étude a élargi son champ d'observation, lors de sa précédente édition en 2020, à l'ensemble des acteurs du conseil : conseil en stratégie et management, conseil en recrutement, études, conseil en évolution professionnelle et métiers de la communication.

Cette étude se décline en 2 volets :

- Un volet qualitatif pour recueillir la perception du marché et de ses évolutions. Dans l'édition 2021, l'objectif a été de comprendre les opportunités 2020/2021 révélées par la crise sanitaire pour les sociétés d'études et de conseil : business, nouvelles manières de travailler et de collaborer, impact immobilier, recrutement de nouveaux collaborateurs ou encore politique RSE. En 2021, ce volet qualitatif a été alimenté à partir de tables rondes virtuelles, organisées pour chaque métier du conseil autour de 25 dirigeants et DRH.
- Un volet quantitatif axé sur l'évolution du chiffre d'affaires 2020, les prévisions 2021, la répartition de la demande de conseil et d'études par secteurs, clients et types de missions. Ce questionnaire a été complété par plus de 160 sociétés, issues de quatre métiers du



Conseil (conseil en stratégie et management, conseil en recrutement, études et conseil en évolution professionnelle). Enfin, cette année, le volet quantitatif de l'étude a été enrichi à partir d'un baromètre sur l'impact de la crise sanitaire réalisé par Syntec Conseil en mai 2021 et de l'Observatoire Social 2020.

\*\*\*\*

**À propos de Syntec Conseil**

Syntec Conseil est l'organisation professionnelle représentative des sociétés de conseil en France, qui comptent 120 000 salariés et totalisent 20 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Elle rassemble près de 250 entreprises de toutes tailles qui, dans leurs spécialités de conseil respectives, interviennent pour créer les conditions de la performance globale de leurs clients et contribuent de manière décisive à la transformation responsable des entreprises et de la Société.

[www.syntec-conseil.fr](http://www.syntec-conseil.fr)